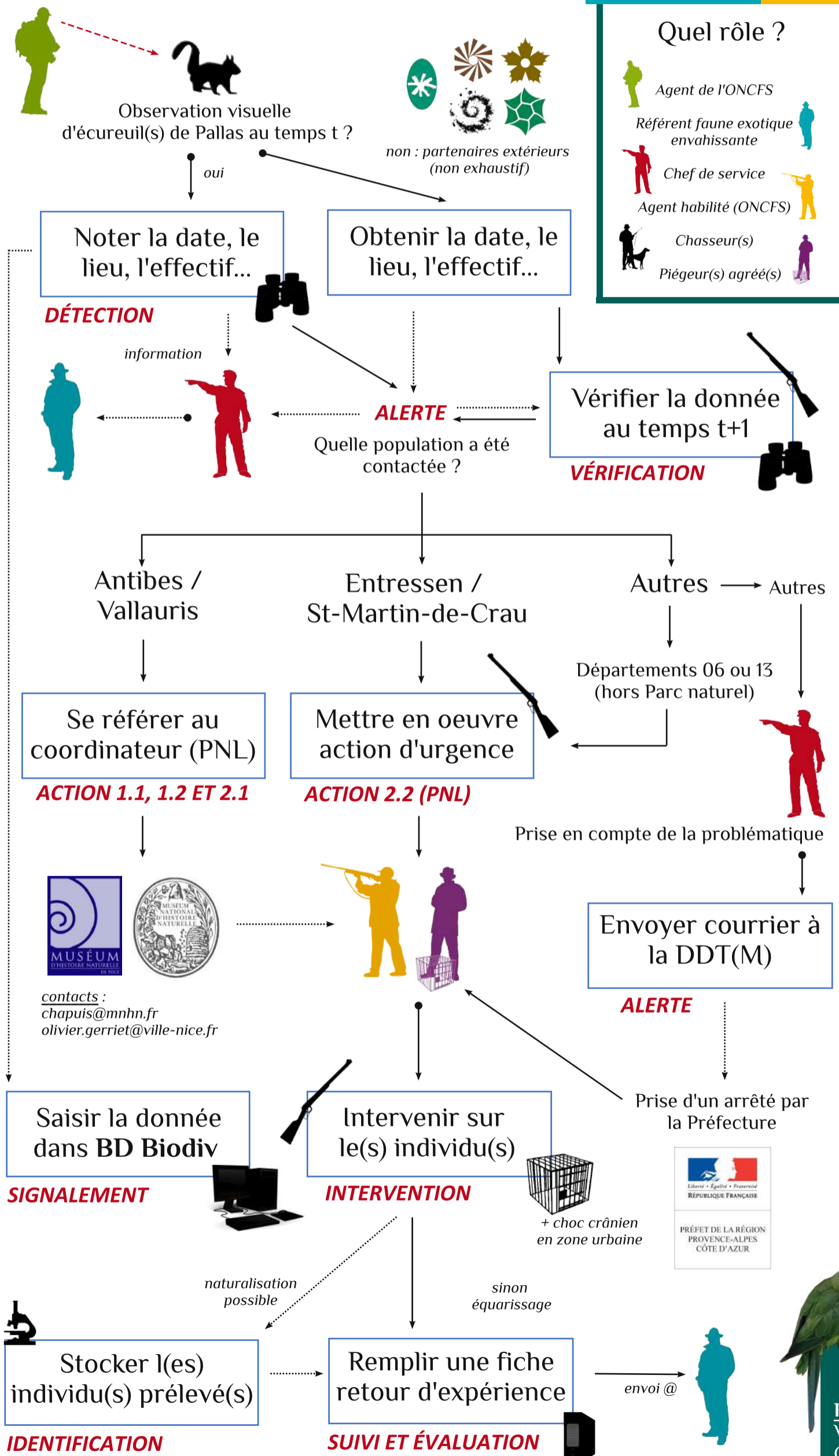


Que faire en cas d'observation d'écureuil(s) de Pallas en PACA ?



Écureuil de Pallas *Callosciurus erythraeus* à Antibes (06)



Écureuil de Pallas à Entressen (13), avec le ventre plus jaune

REE 13-07-2016 : préoccupation européenne
 AM 30-07-2010 : interdite d'introduction
 AM 10-08-2004 : détention réglementée
 Arrêtés de destruction dans le 06 et le 13.



- Compétition avec l'écureuil roux *Sciurus vulgaris*
- Comportement déprédateur (rongement de câbles, bois...)
- Dégâts aux sylvicultures

Besoin d'un renseignement ?

Référent régional "faune exotique envahissante" :
 Virginie CROQUET (virginie.croquet@oncfs.gouv.fr)
 Cellule Technique PACA, Graveson (13)